

Check-list

Rentrée des CFA

Organisez efficacement vos démarches administratives et pédagogiques

La rentrée est une période stratégique pour les CFA : contrats à gérer, aides à anticiper, suivi pédagogique à organiser... Pour vous simplifier la tâche, nous avons conçu cette check-list complète et chronologique, qui répertorie toutes les actions essentielles à réaliser avant l'entrée en formation, au début de la formation et tout au long de l'année.



Avant l'entrée en formation

Mettre à jour les conventions pour intégrer, si applicable, la participation employeur de 750 €. (Bac+3 et plus, à partir du 1er juillet 2025),
Faire signer le CERFA « stagiaire de la formation professionnelle » aux candidats démarrant sans contrat.
Organiser et mettre en œuvre les ateliers d'accompagnement pour les candidats à la recherche d'employeur.
Transmettre aux candidats les informations liées aux dispositifs d'aide (permis, premier équipement, aides régionales, handicap).
Recueillir les éventuelles RQTH ou équivalents et engager l'analyse des besoins avec le référent handicap.
Renseigner la grille d'évaluation des besoins et recueillir les documents nécessaires pour activer la majoration du coût contrat pour les apprentis en situation de handicap.
Collecter les éléments nécessaires à la gestion par le CFA des dispositifs : premier équipement, aide au permis, aides régionales

Début de la formation

Émettre et transmettre les cartes d'étudiant des métiers ou attestations d'entrée en formation.
Déclencher la facturation de la première échéance après au fur et à mesure de la réception des prises en charge par l'OPCO.
Traiter les demandes de mise en conformité des OPCO lorsque des éléments du contrat sont manquants ou erronés
Inscrire les apprentis aux examens en fonction des attentes et calendrier du certificateur

Organisation pédagogique et suivi

Donner un accès à votre logiciel de gestion aux entreprises et maîtres d'apprentissage pour leur diffuser les informations clés : absences, notes, progression.
Organiser une réunion d'information de rentrée avec les maîtres d'apprentissage en y associant 1 ou plusieurs formateurs référents (présentiel ou visioconférence).
Donner accès au livret de suivi dématérialisé et en rappeler l'usage aux maîtres d'apprentissage et aux formateurs.
Définir la répartition du plan de formation et des compétences à acquérir avec le maitre d'apprentissage
Prévoir les visites en entreprises
Planifier et organiser des bilans pédagogiques au cours de l'année et y convier les maitres d'apprentissage
Planifier et organiser les jurys d'évaluations s'il y a lieu (selon certificateur)

Logiciel de gestion
Découvrez comment gagner du temps et améliorer vos process au quotidien avec un logiciel de gestion adapté aux besoins de votre CFA/OFA
Notes



20 boulevard Winston Churchill, 21000 DIJON + 33 (0)3 80 78 99 00 | info@ymag.fr

ymag.fr

Derrière chaque moment de vie.